

# Langue et espace rural :

## le gascon, patrimoine immatériel et facteur d'identité pour les Landes.

par

Jean-Jacques Fénié

1

Communication publiée dans *La modernité met-elle les cultures rurales en péril ?*, Actes de la journée d'études de Carcarès-Sainte-Croix (13 janvier 2018), publiés en février 2020 par la Société de Borda et l'Association des maires ruraux des Landes.

**Résumé :** Lié évidemment à l'espace rural le gascon a évolué dans ses usages. Menacé et insuffisamment valorisé malgré les efforts de certains, il représente un patrimoine, immatériel sans doute mais pourtant bien réel. Porteur de valeurs, il peut s'inscrire dans une dynamique culturelle et économique. Comment le faire vivre ?

**Mots-clés :** Campagne. Canton. Chemins. Commune. Dialecte. Diglossie. Espace rural. Français régional. Gascon. Identité. Landes. Langue. Occitan. *Parçan*. Parcellaire. Patrimoine immatériel. Pays. Paysage. Politique linguistique. Province. Repères géographiques. Ruralité. Territoire. Toponymie. Tourisme. Vie rurale. Vocabulaire.

## Introduction.

### • Quelques indispensables définitions.

***Espace rural.*** Cette expression géographique désigne d'abord, un **paysage**, souvent construit, hérité des générations qui ont transformé la nature "brute" (qui en elle-même est un paysage élaboré en relation avec un milieu climatique): parcelles cultivées (champs), prairies, haies, bosquets entretenus ou forêts plantées et "cultivées" (Landes de Gascogne transformées au XIX<sup>ème</sup> siècle), constructions (maisons, *bòrdas*, dispersées ou regroupées: "quartiers", hameaux (*bordalats*, *bordius* en gascon). Elle évoque ensuite, **une aire où l'on circule** (petits ou grands chemins, routes et voies rapides ou autoroutes, voies ferrées créées – au XIX<sup>ème</sup> siècle surtout – puis "déposées ou transformées (pistes cyclables...) et **qui est en contact, en relation** (échanges commerciaux, d'où influence économique et/ou culturelle). On le comprend, **l'espace rural est évolutif**. Il n'a jamais été réellement figé. Néanmoins, le XX<sup>ème</sup> et à présent le XXI<sup>ème</sup> siècle en accélèrent les mutations.

▪ **D'une part**, l'espace rural connaît ou a dû subir l'exode de ses habitants, la baisse démographique, du moins pour de nombreuses communes éloignées des centres productifs, du fait de l'inadaptation possible des systèmes anciens de production ou de l'enclavement par rapport aux grandes axes de circulation.

▪ **D'autre part**, on y constate des phénomènes de diffusion, de pénétration des paysages urbanisés ou semi-urbanisés : mitage par des lotissements, densification des centres-bourgs,

aires industrielles ou commerciales des périphéries urbaines grignotant le foncier rural, stérilisant et aliénant les terres arables. Effet pervers des échangeurs autoroutiers et autres giratoires qui favorisent le mitage<sup>1</sup> insidieux des campagnes...

**Pourquoi espace rural plutôt que "territoire"?** Le terme territoire suppose des limites, une soumission, un marquage, voire des frontières, tangibles (panneaux, barrières...) ou mentales. Le terme territoire renvoie à une idée d'**appropriation politique**, donc **administrative**. Exemple: territoire communal, départemental, zone d'intervention de la "région". Or, nombreux sont les superpositions et emboîtements administratifs. Parfois étonnants et peut-être aberrants, ils peuvent contribuer à désorienter l'habitant, le citoyen (habitant de la cité, de la communauté...). Quelques exemples: le territoire du parc naturel régional des Landes de Gascogne (créé certes en 1970) chevauchant Landes et Gironde, les "**schémas de cohérence territoriale**" (SCOT)<sup>2</sup> qui concernent souvent plusieurs communautés de communes, les nouveaux cantons électoraux (définis en 2014) qui sont différents du territoire des nouvelles communautés de communes (apparues en 2017).

**Langue.** Voilà qui peut paraître surprenant mais, à côté du français, massivement implanté dans le département à partir de la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle<sup>3</sup>, les Landes ont leur **langue propre., historique**. C'est le **gascon**, dialecte occidental de l'ensemble linguistique occitan. Non seulement, il transparait très largement dans la **toponymie**, campagnes et villes comprises, mais est encore pratiqué. À la manière habituelle d'une situation diglossique...

Le français est en effet parlé et écrit par tous et partout mais bon nombre de personnes connaissent le "patois", disent le comprendre sans pouvoir le parler. Elles emploient beaucoup de mots et expressions venant directement du gascon sans en avoir conscience. Qui plus est, bien des locuteurs, réguliers ou occasionnels, ignorent que ce dialecte s'inscrit dans la grande famille des dialectes de la langue d'oc. Porteuse de lumières en principe émancipatrices, l'école sur ce point a plutôt privilégié l'ignorance.

Or, paradoxe, le gascon (l'occitan en général) n'a pas souvent l'occasion de se faire reconnaître comme langue à part entière. Pourtant – presque en contrepoint de l'article 2 de la Constitution de la V<sup>e</sup> République, introduit en 1992 et stipulant que « La langue de la République est le français » – l'article 75-1 (révision constitutionnelle du 23 juillet 2008) stipule que "Les langues régionales appartiennent au patrimoine de la France". Cela ne crée guère en fait d'obligations pour les sommets de l'État qui se déchargent plutôt sur les institutions régionales (collectivités régionales, locales) pour s'occuper de cet aspect patrimonial.

<sup>1</sup> Mitage : prolifération anarchique des constructions, particulièrement en milieu rural.

<sup>2</sup> Introduits par la **loi SRU** (solidarité et renouvellement urbains) de décembre 2000, les « **schémas de cohérence territoriale** » (SCOT) concernent souvent plusieurs communautés de communes. Simples documents d'aménagement et d'urbanisme, ils sont simplement nourris d'indicateurs utiles. L'aire d'étude de ces schémas ne coïncide pas forcément avec les territoires électoraux.

<sup>3</sup> Une enquête diligentée par Victor Duruy en 1864 révèle que les Landes sont avec l'Ariège, le Cantal ou les Alpes-Maritimes l'un des départements occitans où le français a alors le moins pénétré. Elle est citée dans : de Certeau M., Julia D., Revel J., *Une politique de la langue. La Révolution française et les patois : l'enquête de Grégoire* (NRF, Gallimard, 1975).

**Patrimoine immatériel.** Le **patrimoine culturel immatériel** (PCI) est une catégorie dans la vaste notion de « patrimoine ». Elle est précisément issue de la *Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel* adoptée par l'UNESCO en 2003<sup>4</sup>. À vrai dire, l'idée de considérer certains faits ou pratiques culturels comme des éléments patrimoniaux remonte aux années 1980 où l'on songe déjà à inclure dans la notion de patrimoine culturel les « créations anonymes, surgies de l'âme populaire », qu'elles soient « matérielles et non matérielles ». L'idée fait alors son chemin et l'on prend conscience que la diversité culturelle est tout autant nécessaire que la biodiversité dans la nature. Certaines pratiques festives, certains arts du spectacle, des rituels particuliers, tel ou tel art culinaire ou bien les savoir-faire liés à l'artisanat "traditionnel" peuvent relever de ce large registre. Et la langue peut y figurer aussi. Ne trouve-t-on pas le langage sifflé<sup>5</sup> des Gómeros, habitants de l'île de La Gomera aux Canaries (*el Silbo* ou « sifflement » en espagnol)? N'y rencontre-t-on pas la *paghjella*, chant polyphonique traditionnel corse, et le nostalgique *fado*, chant populaire urbain du Portugal? L'inventaire de ce patrimoine immatériel apparemment hétéroclite est parfois surprenant. La démarche d'inscription résulte à l'évidence de pratiques de lobbying, d'une attentive veille administrative et de stratégies diplomatiques.

Si l'inscription de la diversité linguistique pèse peu à côté de la fauconnerie, de la préparation du pain traditionnel en Arménie (*lavash*) ou de la Haute École de l'École d'équitation espagnole de Vienne, il n'en reste pas moins que nombreuses sont les langues menacées. La fondation *Sorosoro*<sup>6</sup> qui s'en préoccupe, accumule de nombreuses informations. À maintes reprises elle a alerté l'opinion: 50 % des quelque 6000 langues existantes pourraient disparaître au XXI<sup>ème</sup> siècle...

De la sorte, le gascon, moqué, tourné en dérision, marginalisé, peu valorisé depuis longtemps, est lui aussi menacé. Ce n'est certes pas un *scoop*. Cette affirmation laisse d'ailleurs beaucoup de gens et de responsables dans une indifférence totale. Cependant, n'est-il pas grand temps d'œuvrer avec davantage de détermination pour préserver ce patrimoine amplement lié à notre identité landaise, menacée aussi bien dans sa dimension rurale que dans sa version urbaine ?

**Les Landes.** Même si les travaux de ce colloque portent sur le péril menaçant les espaces ruraux, les Landes (le département des Landes) sont quand même au cœur du débat. Il paraît donc utile d'en rappeler brièvement la naissance, l'évolution de son image depuis le XIX<sup>ème</sup> siècle et les glissements territoriaux qu'on y repère.

▪ La personnalité des Landes, **département artificiel créé en 1790**, tient à un faisceau d'éléments qui se combinent pour donner une identité<sup>7</sup>. Le nom même de "Landes" vient de la géographie. Le celtique *landa*, donne le gascon *lana*, d'où l'appellation **Lannes** sur les cartes

<sup>4</sup> Source : Wikipedia, décembre 2017. Avec les risques et la prudence nécessaire de cette source d'information... Quant à l'UNESCO (*United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization*), c'est l'acronyme bien connu, même des plus ardents francophones, pour l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture.

<sup>5</sup> Il existe aussi, en vallée d'Ossau (Pyrénées-Atlantiques), le langage sifflé du village d'Aas qui s'appuie en fait sur l'occitan gascon de cette partie montagneuse du Béarn.

<sup>6</sup> Voir <http://www.sorosoro.org/>

<sup>7</sup> Étymologiquement, le mot "identité" vient du bas latin *identitas*, *-atis*, issu du latin classique *idem*, "le même".

anciennes, puis *Département des Landes* francisé en « Landes ». C'est presque le seul nom de type "végétal"<sup>8</sup> qui subsiste pour dénommer un département<sup>9</sup>, les autres étant désignés par un élément du relief, par un fleuve ou une rivière, par la proximité océanique ou par la mer bordière. Toutefois, la "neutralité géographique" de l'époque révolutionnaire est plus tard écornée avec l'incorporation de la Savoie et de la Haute-Savoie, résultant d'un échange avec la Maison de Savoie<sup>10</sup> sous le Second Empire.

▪ Des données spécifiques permettant d'ébaucher puis de construire une personnalité du département des Landes sont repérables dès le XIX<sup>ème</sup> siècle. D'abord, l'image pittoresque et complaisamment propagée d'un **pays étrange et inhospitalier** où les indigènes utilisent des échasses<sup>11</sup>. Ensuite, celle d'un pays particulièrement attardé, en particulier **à cause de sa langue**<sup>12</sup>. À l'époque où les bains de mer puis l'automobile se développent, l'image de la Côte d'Argent, construite à partir de 1905, contribue à forger une **identité touristique**<sup>13</sup>. Elle s'inscrit dans le contexte d'une valorisation du "régionalisme" par le biais notamment du style architectural néo-vernaculaire<sup>14</sup>. Elle est plus tard renforcée, sous l'égide de la MIACA<sup>15</sup>, par les **opérations d'aménagement de la côte aquitaine**; lesquelles sont d'ailleurs couplées avec un effort concernant le tourisme intérieur qui débouche sur la création en 1970 du parc naturel régional des Landes de Gascogne (PNRLG).

▪ Au niveau territorial, les vieilles notions de pays ou petites régions (*país, parçans, contradas*) viennent d'être « pulvérisées » par une **réforme territoriale** à deux visages.

D'une part, elle crée en 2014 de nouveaux cantons électoraux. Sans diminuer le nombre des élus (parité oblige), la nouvelle carte cantonale permettant de désigner les conseillers départementaux bouleverse bel et bien les anciennes limites des « pays perçus et vécus ». Il est vrai que ces cantons, délimités à l'époque révolutionnaire, parfois légèrement retouchés au XIX<sup>ème</sup> ou au XX<sup>ème</sup> siècle pour des raisons surtout démographiques,

<sup>8</sup> Avant l'extension des boisements en pins maritimes au XIX<sup>ème</sup> siècle, la végétation de type lande océanique était bien présente dans la vaste partie sablonneuse du plateau landais. Il y avait aussi des landes au sud du département, dans la partie chalossaise, les fameux *gèrts*. Couverts d'ajoncs (*tojas > tojars*, "zones couvertes d'ajoncs") ou de fougères, ces paysages ont été assez largement modifiés par les aménagements agricoles des dernières décennies du XX<sup>ème</sup> siècle, en particulier pour la culture du maïs.

<sup>9</sup> De 1795 à 1814 il y eut le département des « Forêts » (chef-lieu : Luxembourg). À la limite, le département des Ardennes doit aussi son nom à la forêt d'Ardenne, à cheval sur la Belgique et le territoire français.

<sup>10</sup> Néanmoins, Savoie vient de *Sapaudia*, « pays des sapins ».

<sup>11</sup> Voir : Grasset de Saint-Sauveur (Jacques), *Les Landes de Bordeaux*, suivi de *Voyage dans le département des Landes*, par Joseph Lavallée, Ulteña, 1988. Ou bien : Lugan (Jean-Laurent), *Voyage au cœur des Landes*, édité par Jacques Sargos, 1984. Ou encore : Thore (Jean), *Promenade sur les côtes du Golfe de Gascogne* (1810), présentation et notes de Jean-Jacques Taillentou, Éditions Pyrémonte-Princi Negue, 2007.

<sup>12</sup> En 1864, après, une enquête diligentée par Victor Duruy il apparaît que les Landes sont avec l'Ariège, le Cantal ou les Alpes-Maritimes l'un des départements occitans où le français a le moins pénétré.

<sup>13</sup> Voir : Fénéié (Jean-Jacques), *L'invention de la Côte d'Argent* suivi du *Vocabulaire de la Côte d'Argent*, Confluences, 2005.

<sup>14</sup> Évidemment présent dans la station d'Hossegor à partir des années 1920, le style dit « basco-landais » essaime sur toute la Côte d'Argent.

<sup>15</sup> MIACA : Mission interministérielle à la côte aquitaine créée en 1967 avec à sa tête, Philippe Saint-Marc, puis Émile Biasini.

correspondaient initialement à une vie de relations et à des échanges se faisant à pied ou à cheval.

D'autre part, **apparaissent de nouveaux territoires « administratifs » appelés EPCI** (établissements publics de coopération intercommunale). Ils sont censés donner plus de cohérence, permettre d'avoir des projets plus ambitieux et réduire les coûts de gestion par mutualisation des moyens et rationalisation des tâches. À l'opposé, ils font craindre la marginalisation des petites communes rurales, la montée en puissance de la technostructure, l'établissement de nouvelles féodalités et l'effacement de certains repères historiques ou géographiques.

Réforme cantonale et nouveaux EPCI créant notamment de nouvelles entités appelées « agglomérations » font plus ou moins voler en éclats les anciennes notions d'Albret, d'Armagnac, de Marensin ou de Pays de Born, et quelques autres<sup>16</sup>. À l'évidence, l'érosion de la ruralité y contribue

### ● **Le cadre étant posé, comment s'articule cette communication?**

Présent mais occulté sur le territoire landais, le gascon – langue historique, langue vernaculaire – est certes lié à l'espace rural et, à ce titre, a toute légitimité à être protégé et sauvegardé. Or, il peut être aussi un vecteur d'affirmation identitaire, de promotion touristique et de dynamisation culturelle, à trois conditions: a) être visible et audible sans être marginalisé; b) être aidé dans la dignité; c) s'inscrire dans un juste équilibre des actions menées.

## **1. Le gascon est présent mais occulté sur le territoire landais.**

### ***a) La langue des Landes est souvent présentée comme une survivance, un vieux souvenir.***

- Une situation de diglossie et de marginalisation... Révélatrices d'une diglossie évidente et de plus en plus accusée sont les phrases souvent entendues de ce type: "Je comprends le gascon – ou le "patois" – mais je ne le parle pas". "Mes parents, mes grands-parents le parlaient, mais on nous interdisait de le parler". "Seuls les vieux parlent patois". "Le "patois", c'est (c'était) la langue des paysans. C'est fini". La litanie pourrait se poursuivre...

- ...présentée paradoxalement comme un progrès. Cette marginalisation qui paraît inéluctable, est généralement présentée comme un progrès, sinon comme une victoire du "centre". Celle de l'État, de Paris. Une défaite annoncée comme un gage d'universalisme triomphal. Fort longue est d'ailleurs, depuis des décennies, la liste des attitudes ou propos péjoratifs sur les provinces – ou la "province" – et autres contrées méridionales de l'Hexagone<sup>17</sup>. Encore récemment, le 16 septembre 2017, lors d'une visite au château de

<sup>16</sup> Sur les différents noms des pays des Landes, voir deux ouvrages de B. et J.-J. Fénié : *Dictionnaire des pays et provinces de France*, Éditions Sud Ouest, 2000 ; et *Toponymie des pays occitans*, Éditions Sud Ouest, 2007.

<sup>17</sup> Voir le très instructif blog de la botaniste et linguiste Josiane Ubaud (<http://www.josiane-ubaud.com/>). L'onglet « Sujets de colère /Diguèron » est fort révélateur. La blogueuse rappelle, au milieu de multiples et édifiantes citations, combien de « ricanements ont essayés les grands folkloristes comme Arnold Van Gennep,

Monte-Cristo, élégante demeure style Renaissance construite pour Alexandre Dumas en 1844 à Port-Marly (Yvelines), le Président de la République, en déplacement avec Stéphane Bern<sup>18</sup> et la Ministre de la Culture Françoise Nyssen, déclare à propos de l'ordonnance de Villers-Cotterêts: « On est tous Français alors qu'on parlait souvent des patois un peu différents. Notre pays s'est fait par la langue. Le roi a décidé que tous ceux qui vivaient dans son royaume devaient parler français ». Ce présidentiel propos n'est que partiellement vrai. L'ordonnance de Villers-Cotterêts n'impose en effet pas le français, elle fait simplement de l'idiome du roi, la langue officielle du royaume pour la rédaction des documents officiels et des actes légaux et notariés. Le peuple (les populations) peut continuer à parler comme il l'entend. La politique d'apprentissage de la langue française ne vient que bien plus tard. Quant à considérer que les locuteurs du breton, du basque, de l'alsacien, du catalan ou même de l'occitan – dont le dialecte gascon est un élément important – parlent des "patois" et non pas des langues, c'est au fond assez méprisant. N'y aurait-il pas une contradiction avec ce qui est inscrit dans la Constitution<sup>19</sup> de la République ?

***b) Néanmoins la langue, non sans mal, demeure, sous diverses formes.***

● L'usage du gascon, oral ou écrit, se fait à deux niveaux d'utilisation:

-celui des locuteurs faussement dits "naturels". L'adjectif ne convient plus guère en 2018 car (et c'est là le problème) la transmission familiale, dans le monde rural et forestier notamment, ou sur les marchés, et même dans les loisirs (chasse notamment), a connu un réel déclin depuis les années 1960 (exode rural, laminage des modes de vie "traditionnels", mise aux normes de l'agriculture forcée à devenir productiviste, arrivée croissante de populations exogènes ne connaissant pas la langue locale et tenue assez largement dans son ignorance). Néanmoins on continue à converser assez souvent en gascon dans sa propre famille, utilisant moult expressions ou mots de la langue dite "régionale". Plutôt âgées, les personnes qui s'expriment en *lenga nòsta*, contribuent ou ont contribué à transmettre, plus ou moins bien mais avec souvent **la charge vertueuse de l'affectivité**, des parcelles précieuses de l'héritage linguistique. Comme les pièces d'un puzzle incomplet. Au fond, elles contribuent à entretenir ce que, condescendants parfois, les linguistes peuvent appeler le "**français régional**".

-celui des locuteurs militants, parfois **néo-locuteurs**, portés par la ferme volonté de **recupérer ou de découvrir la langue "locale"** entendue jadis et demeurée un peu mystérieuse. Ce groupe est une réalité. Il se retrouve dans des **associations dispensant des cours de gascon**, participe à des veillées ou manifestations diverses, (conférences, discussions, animation de certaines émissions radio, écriture, promenades-découvertes commentées en gascon, stages linguistiques). Le **caractère volontariste de sa démarche** reflète assurément une part de

---

Paul Sébillot ou Claude Seignolles, qui osaient parcourir les campagnes pour collecter ces savoirs en perdition, sans la moindre aide » (p. 19 dans <http://www.josiane-ubaud.com/DIGUERON.pdf>).

<sup>18</sup> En septembre 2017, Stéphane Bern est chargé par le Président de la République d'une mission de six mois, pour établir une liste des monuments et des bâtiments en péril et identifier les trésors méconnus du patrimoine français que petits propriétaires ou communes peinent à entretenir. L'aspect immatériel du patrimoine, notamment la dimension linguistique, ne paraît pas lui incomber.

<sup>19</sup>Révisée en juillet 2008, la Constitution de la Cinquième République stipule que "les langues régionales appartiennent au patrimoine de la France" (article 75-1).

nostalgie, une once d'utopie et une motivation de bâtisseur. Sans oublier la proportion non quantifiable de plaisir puisqu'il y a ce petit "plus" incomparable de la découverte de mots, de la saveur des prononciations, du bonheur des petites pépites de la sémantique, de la joie à pouvoir comparer avec d'autres langues romanes, fût-ce le français. Il leur est certes souvent reproché de malmener la langue, de l'estropier, de la mal prononcer, d'utiliser des mots d'ailleurs ou de parler comme ...dans le village voisin<sup>20</sup>. Quoique souvent lancés à profusion, ce ne sont que de petits sarcasmes; ils ont peu d'importance à l'aune des enjeux. Ils reflètent tout au plus une simple ignorance, hélas mâtinée parfois de volonté de dénigrement. Voilà une donnée de cette situation diglossique fort déséquilibrée qu'il convient de ne jamais oublier.

● Le gascon est largement présent dans les noms de lieux.

Indéniable est le renouveau depuis plus de quarante ans des études toponymiques sur la Gascogne ou d'autres territoires de l'aire occitane. C'est le reflet d'un intérêt affirmé pour la **connaissance plus approfondie des paysages et de leur histoire**. Ces recherches sont aussi la manifestation d'une volonté de ne pas oublier la mémoire des lieux, y compris dans leur dimension linguistique, trop souvent gommée ou déformée<sup>21</sup>. Il est bien connu que les noms de lieux, produits de plusieurs strates de peuplement et d'influences diverses ont parfois été **profondément altérés du fait des mutations dans l'occupation du sol ou de l'oubli du parler et des usages ancestraux**. Or, les populations, surtout en milieu rural et encore plus s'il y a de nouveaux arrivants curieux et désireux de mieux comprendre leur environnement, sont souvent intéressées par les études microtoponymiques qui donnent sens aux panneaux d'entrée de bourg, de hameau ou de quartier, ou aux noms de chemins. Ce **patrimoine fort ancien mais parfois sans support matériel** (panneaux, explications étymologiques sur livret ou sur site internet communal), peut très vite se diluer et s'oublier comme tout patrimoine immatériel. Or, s'il n'y a pas ou panneaux indicateurs ou plaques de rue ou bien de chemin, en double graphie, les microtoponymes sont vite incompris, déformés ou remplacés. Dès lors, ne vaut-il pas mieux donner aussi, quand c'est possible, le nom en graphie correcte du lieu ou du chemin? Voilà un large versant du patrimoine immatériel qui peut être travaillé et valorisé aisément.

## 2. Le gascon, langue historique, a toute légitimité à être protégé et sauvegardé.

### a) *Une langue vernaculaire<sup>22</sup> qui s'inscrit dans une aire étendue.*

N'en déplaise à certains, le gascon est la langue historique des Landes et même d'une aire plus vaste puisque la zone de ces parlers de la partie occidentale de l'ensemble occitan recouvre, en totalité ou partiellement, les départements de l'Ariège, du Gers, de la Gironde, de la Haute-Garonne, des Haute-Pyrénées, des Landes, du Lot-et-Garonne, des Pyrénées-

<sup>20</sup> Même quand la cloche est fêlée l'esprit de clocher peut frapper parfois et sonner souvent faux.

<sup>21</sup> Les institutions officielles ont tendance à persister dans leur position. Ainsi, dans la Charte de toponymie de l'Institut Géographique National (2003), est-il bien indiqué : « Les noms usités localement et produits soit sur le papier à en-tête, soit sur le timbre de la mairie, ne présentent aucun caractère officiel au sens légal de ce terme ; le nom de l'INSEE doit dans tous les cas être retenu, même s'il est considéré comme erroné par les autorités municipales. »

<sup>22</sup> Du latin *vernaculus* (« de la maison, domestique, indigène, national...»), l'adjectif **vernaculaire** signifie « qui est propre à une région ou à un pays ou à ses habitants ». *A priori* non péjoratif, cet adjectif est néanmoins souvent perçu comme tel.

Atlantiques, et du Tarn-et-Garonne, et bien sûr le Val d'Aran, dans la *Generalitat* de Catalogne<sup>23</sup>. Jusqu'au contrôle de la Guyenne faussement appelée "anglaise" par le roi de France (bataille de Castillon en 1453) et même au delà les actes officiels sont rédigés en langue d'oc<sup>24</sup>. Et même après cette fameuse ordonnance de Villers-Cotterêts (1539), bien des textes juridiques écrits en pays d'oc sont en "**français farci**", c'est-à-dire rempli de gasconnismes et autres tournures occitanes, et abondant en mots du riche lexique de la langue d'oc.

***b) Représentatif d'une civilisation, le gascon mérite d'être protégé et promu.***

Dans un monde qui change vite et bouscule les repères, chacun a besoin de savoir d'où il vient et où il s'ancre. En retrouvant parfois des racines anciennes, oubliées ou méconnues, qui permettent de mieux comprendre l'environnement naturel, architectural, voire mieux appréhender le tissu social. Petite ou grande, **toute communauté a besoin de connaître les liens qui lui permettent de faire cohésion** et qui, loin de la refermer, de la faire se replier sur elle-même, **la rattachent à un monde plus vaste**. La langue, fût-elle longtemps tenue pour survivance d'un passé révolu, fût-elle considérée comme quantité négligeable et folklorique, est **porteuse de valeurs**. De ce fait elle a droit au respect et même à une aide réparatrice quand trop de retard et de négligence à son égard se sont accumulés. En effet, à l'époque où l'économie est aussi largement fondée sur le savoir – sur le "cognitif" pour parler savamment – n'est-il pas aberrant et abusif de raisonner comme aux débuts de la Troisième République et de s'en tenir encore à une position de dédain et à une attente de disparition vis-à-vis de notre langue vernaculaire? Dès lors, comment inverser la donne et faire évoluer les attitudes ?

**3. Le gascon, élément patrimonial et vecteur de dynamisation culturelle.**

***a) La langue "régionale" renforce l'attachement au territoire.*** Une dynamique régionale ou départementale peut-elle s'appuyer sur une affirmation identitaire? Certains peuvent le contester et le combattre, mais la sagesse recommande plutôt d'accompagner et valoriser les facettes différentes et châtoyantes du patrimoine "national", fût-il linguistique. C'est un fragment très respectable du "**patrimoine de l'humanité**". Se sentir reconnu et aidé dans son pays permet de renforcer la cohésion de l'ensemble. Le contraire peut engendrer aigreur, ressentiment et repli néfaste. Mais il est difficile, force est de le reconnaître, de faire évoluer les mentalités et les positions des responsables administratifs, des élus et d'une bonne partie des médias. D'autant que **la mondialisation et la tendance dominante à l'uniformisation culturelle sont des forces redoutables** gommant sur leur passage bien des éléments d'identité.

***b) Le gascon, intelligemment utilisé, aide à la promotion des territoires, ruraux et autres.***

<sup>23</sup> Voir: Boyrie-Fénié (Bénédicte), Fénié (Jean-Jacques), *Toponymie des pays occitans*, Éditions Sud Ouest, 2007; et le travail de Boyrie-Fénié (B.) intitulé « Au rendez-vous des langues », exposition virtuelle sur les langues d'Aquitaine sur le site de *Cap Sciences Bordeaux* ([www.cap-sciences.net](http://www.cap-sciences.net)).

<sup>24</sup> Voir par exemple dans <http://manuscrits-drac.bnsa.aquitaine.fr/> quelques manuscrits médiévaux, tels les coutumes de Libourne, d'Oloron ou d'Agen, ou bien l'Obituaire de Sainte-Croix de Bordeaux, étudiés et analysés d'un point de vue linguistique par Bénédicte Boyrie-Fénié.

• **Utilisation et mise en valeur du gascon.** La langue pourrait assurément être plus visible et audible de manière volontariste. Outre par la **signalétique bilingue** (panneaux d'entrée d'agglomération<sup>25</sup>, lieux-dits, lieux publics que rien n'empêche, sinon l'absence de prise de conscience et le manque d'initiative), le gascon peut se visualiser par de nombreux autres moyens écrits: **sites bilingues, panneaux et livrets explicatifs de musée ou de site environnemental** par exemple, **insertion de textes en gascon dans les publications départementales ou municipales.**

Certes il existe quelques rares **émissions en lenga nòsta** sur certaines stations de radio associatives et, depuis l'automne 2017, est créée une association landaise<sup>26</sup> visant à relayer dans le département la station "historique" *Radiò País*, née en Béarn<sup>27</sup>, mais la radio publique *France Bleu Gascogne* n'est guère connue pour sa promotion très affirmée du gascon. Quant aux émissions en occitan à la télévision sur France 3 (*Jornalet occitan* et magazine *Viure al país*), bien qu'elles soient souvent de qualité, elles ne peuvent aborder de façon récurrente des sujets sur les Landes, tant leurs fenêtres horaires et sans doute les moyens accordés sont limités.

La comparaison avec de nombreuses communes de la communauté d'agglomération du Pays Basque, nouvelle intercommunalité apparue en 2017<sup>28</sup>, pourrait certes faire réfléchir sur l'engagement dans la préservation et la promotion d'une langue<sup>29</sup>, mais plusieurs exemples à travers les pays de l'aire linguistique occitane méritent d'être mentionnés.

▪ Pour la Dordogne existe depuis 2008 un site qui résulte du *Dictionnaire toponymique des communes de la Dordogne* (non publié) réalisé par B. Boyrie-Fénié avec Jean Roux (1930-2016) et la collaboration de Jean Rigouste et Jean-Louis Lévêque; il présente le nom en occitan des communes du Périgord et revêt la forme de cartes et d'index, avec prononciation des toponymes<sup>30</sup>.

▪ Le Conseil départemental du Gers met en ligne sur son site <http://www.gers.fr/>, dans un onglet fort bien réalisé sur la langue et la culture occitane, de nombreuses informations sur le gascon et notamment une **carte des toponymes en langue d'oc**. On peut même y télécharger un album de comptines, chants et rondes en occitan de Gascogne. Voisin tout autant gascon que le Gers, le département landais, où l'on trouve d'ailleurs le ...Bas-Armagnac, pourrait faire aussi bien puisqu'il dispose des outils et des compétences pour ce faire.

<sup>25</sup> Pour le nom gascon des communes, consulter l'ouvrage de B. Boyrie-Fénié, *Dictionnaire toponymique des communes : Landes et Bas-Adour*, Éditions Cairn / Institut occitan, 2005, 285 pages. L'auteur a publié aussi, chez le même éditeur, le *Dictionnaire toponymique des communes de la Gironde* (2008) et le *Dictionnaire toponymique des communes du Lot-et-Garonne* (2012).

<sup>26</sup> Pour la contacter : [radiopaislba@yahoo.com](mailto:radiopaislba@yahoo.com)

<sup>27</sup> En 1983. Son site : <http://www.radiopais.fr/>.

<sup>28</sup> Souvent abrégé en CAPB (en basque: *Euskal Hirigune Elkargoa*; en gascon: *Comunautat d'Agglomeration deu País Basco*).

<sup>29</sup> Consulter : <https://www.communaute-paysbasque.fr/les-politiques-publiques/politique-linguistique>

<sup>30</sup> [https://www.dordogne.fr/la\\_dordogne\\_en\\_occitan/le\\_nom\\_occitan\\_des\\_communes\\_du\\_perigord/1066-1](https://www.dordogne.fr/la_dordogne_en_occitan/le_nom_occitan_des_communes_du_perigord/1066-1)

▪Un peu plus à l'est, dans la nouvelle région administrative dite "Occitanie"<sup>31</sup>, le département du Tarn a lui aussi une politique résolument orientée vers la langue et la culture occitane. "Soucieux de sauvegarder ce patrimoine millénaire et d'offrir aux nouvelles générations les richesses de la culture occitane, le Département du Tarn a créé en 2009 la mission Langue et Culture occitanes", est-il expliqué sur le site du Conseil départemental (<http://www.tarn.fr/fr/Pages/default.aspx>) qui met en exergue que "cela correspond à **une demande citoyenne**" et fait partie "des priorités départementales". On y trouve une quinzaine de documents, parfois très riches, sur la langue, sa pratique et sa perception, sur **l'enseignement**, sur le tourisme culturel ou sur le fort ambitieux "*Schéma départemental de développement de l'occitan, 2012-2018*". Ainsi, quand existe une écoute de la demande sociale associée à une volonté, un territoire peut mettre en œuvre une certaine politique linguistique.

●Effets dans la dynamique économique et culturelle. Qu'est-ce qu'une valorisation du gascon plus volontariste peut entraîner ?

Au delà de la **légitime dignité reconnue à ce dialecte occitan** qui relève de notre patrimoine (voir note 19), sa mise en lumière peut revêtir divers moyens.

La **signalétique bilingue** et, le plus possible, **explicative** permet de faire prendre conscience de l'héritage linguistique légué à nos contrées. De quel droit devraient-elles le renier et l'enfouir à jamais? Un tel trésor linguistique n'est-il pas tout aussi respectable qu'une oeuvre d'art, qu'un bâtiment chargé d'histoire, qu'un paysage "typique" ou qu'un arbre remarquable.

Peuvent être développés et pérennisés plusieurs **supports attestant de cette réalité linguistique**: livrets, brochures ou guides de visite de musées ou de sites archéologiques publications touristiques, menus de restaurant valorisant et expliquant les produits du terroir (en principe liés –par essence – à la ruralité), étiquettes de produits alimentaires ou artisanaux de proximité... Et, bien entendu, des émissions de radio ou de télévision. Toutefois, cette visibilité et cette capacité à être entendu dans les médias audio-visuels ne doivent pas limiter la présence du gascon à une gentille folklorisation masquant une discrète marginalisation, un petit "plus" faisant couleur locale. Cela se pratique depuis si longtemps!

En complément, peuvent être organisés et proposées, à égalité avec des visites en anglais ou dans d'autres langues, des **visites de sites**, des **circuits de découverte** (ville, petite région, randonnée nature) où le gascon est en bonne et juste place<sup>32</sup>. Quand cela se fait, si possible avec intelligence et mesure, cette démarche – après un éventuel effet de surprise amusée – suscite souvent un **réel intérêt de la part des visiteurs** appréciant un registre différent des banales visites habituelles. La volonté d'introduire une dimension linguistique

<sup>31</sup> Amalgame des anciennes régions Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées. Cette appellation « Occitanie », en français, ne correspond pas à tout le territoire linguistique occitan ou *Occitània* qui va de l'Atlantique aux Alpes (hautes vallées italiennes du Piémont) et du Limousin à la Méditerranée et aux Pyrénées (dont le Val d'Aran).

<sup>32</sup> Une association girondine (l'*Ostau occitan*, section IEO 33) a organisé depuis 2015 plusieurs visites de Bordeaux en gascon (<http://ostau-occitan.org/visites-de-bordeaux/?lang=oc>).

